

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 597

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

822 825 139 RCS Nantes.

LC.

Forme : Société en nom collectif.

Capital : 8000 EUR.

Adresse : 11, place saint-jean, 44430 Le Loroux-Bottereau.

Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 950000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Café - bar licence IV - journaux - presse - tabletterie - bimbeloterie - jeux de la française des jeux - débit de tabac.

Enseigne : LE CENTRAL.

Adresse : 11, place saint-jean, 44430 Le Loroux-Bottereau.

Précédent propriétaire : 801 531 997 RCS Nantes. **SNC SP-JFM.**

A dater du : 29 septembre 2016.

Date d'effet : 1^{er} mai 2024.

Date de commencement d'activité : 1^{er} mai 2024.

Publication légale : informateurjudiciaire.fr du 5 juin 2024.

Oppositions : Au siège du fonds vendu 11 place saint-jean 44430 Le Loroux-Bottereau pour la validité, Selarl Laetitia le bot-Lemaitre et associés 27 rue Jean-Marie le Bris 29200 Brest pour la correspondance..

Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date à BREST en date du 29.04.2024 enregistré au SIE de NANTES le 17.05.2024 Dossier 2024 00033183 référence 4404P02 2024 A 02051. Domicile ancien propriétaire : 11 place Saint Jean 44430 LE LOROUX BOTTEREAU. Domicile nouveau propriétaire : 11 place Saint Jean 44430 LE LOROUX BOTTEREAU.

Cession d'un fonds de commerce de café, bar licence IV, journaux, bimbeloterie, jeux de la FRANÇAISE DES JEUX auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs, connu sous l'enseigne « LE CENTRAL exploité à 11 place Saint Jean 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, moyennant le prix de 950000 euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L 141-2 du code de commerce.